

J'ai été quelque peu étonné par la déclaration du ministre qui a affirmé que nous devrions attendre que les Canadiens soient disposés à effectuer des dépenses ou qui a prononcé d'autres paroles dans le même sens. Le fait est que les Canadiens sont depuis longtemps disposés à effectuer des dépenses, mais nous attendons que le gouvernement fournisse une certaine direction dans ce domaine. Nous espérons que, grâce à l'établissement de cet organisme et du secrétariat du Conseil des sciences ainsi que l'aide du ministre qui en sera comptable, nous serons en mesure d'accomplir dans le domaine scientifique ce que nous avons pu réaliser par l'intermédiaire d'organismes tels que le Conseil économique du Canada.

Dans une grande mesure, nous savons que le Conseil économique s'est montré impartial. Le Conseil a rendu de précieux services au Canada; il a présenté des renseignements objectifs et effectués des recherches objectives portant sur des problèmes qui se posent au Canada. Nous espérons certainement tous que le nouveau secrétariat des sciences en fera autant.

La complaisance du ministre m'a quelque peu troublé lorsqu'il a fait observer que le gouvernement a augmenté ses efforts au cours des ans et qu'il a affecté des montants de plus en plus considérables au développement des sciences en ce pays. J'aimerais citer quelques chiffres qui montrent que même si le montant brut dépensé pour les sciences a augmenté, l'allocation accordée aux particuliers qui travaillent dans ce domaine est demeurée la même, sinon quelque peu inférieure à celle du passé.

J'aimerais parler des subventions de fonctionnement accordées aux gens de nos universités qui s'adonnent à des recherches scientifiques. C'est là le seul genre de subventions, dans la plupart des cas, qu'un particulier qui se livre à des recherches peut s'attendre de recevoir afin de pouvoir continuer son travail. J'ai fait le calcul de la subvention moyenne reçue par personne dans le secteur de la physique en additionnant le montant des subventions de fonctionnement et en le divisant par le nombre des personnes qui en reçoivent.

J'en suis arrivé par ce calcul aux chiffres suivants. En 1958-1959, le montant total dépensé s'est établi à \$402,000, 76 personnes ont reçu des subventions et la moyenne de celles-ci a représenté \$5,300. De 1959 à 1960, le montant total des subventions s'est élevé à \$476,400, 100 personnes en ont reçu et ces subventions ont été en moyenne de \$4,800. En 1960-1961, le montant total a été de \$580,480, 106 personnes ont obtenu des subventions et la moyenne de celles-ci a été de \$5,500. Je ne vous donnerai pas lecture de toute la liste, mais je tiens à mentionner les

chiffres de l'an dernier. En 1963-1964, soit la dernière année pour laquelle j'ai une statistique, le montant total des subventions accordées a été de \$892,700, près du double de celui de 1958-1959. Le nombre des personnes qui en ont obtenu a été de 181, et la subvention moyenne, au lieu de représenter même \$5,300 comme en 1958-1959, a baissé à \$4,950. Le coût de la recherche a sensiblement augmenté et les subventions en faveur des travaux de recherches auraient dû s'accroître dans la même proportion, mais il n'en est rien. Les chiffres suivants peuvent être mis en contraste avec la situation régnant aux États-Unis. Là, un jeune professeur de physique nouvellement désigné peut s'attendre à une subvention allant de \$15,000 à \$25,000 par année. Un professeur de réputation bien établie disposera d'un budget de recherches de près de \$100,000 par année.

Nous passons par une crise au Canada, en ce sens que nous perdons quelques-uns de nos citoyens les plus compétents. Il ne s'agit pas seulement du nombre, mais du calibre des gens que nous perdons. Je voudrais vous citer de passages de *Physics in Canada* de M. L. E. Howlett. Voici ce qu'il dit:

Nous devrions surtout faire taire certains optimistes qui s'ingénient à publier des chiffres démontrant que, d'après l'équilibre statistique d'ensemble, la perte n'est pas tellement grave.

Il parle ici de l'exode des hommes de science canadiens vers l'étranger. Il ajoute plus loin:

C'est d'une absurdité achevée. La qualité des gens qui s'en vont est d'importance primordiale et c'est à cela qu'il faut songer avant de donner un sens quelconque au nombre.

• (8.30 p.m.)

Nous admettons tous, je pense, que pour garder ces gens compétents au Canada, nous devons leur assurer les sommes nécessaires aux travaux de recherches.

Je souhaite sincèrement que le nouveau Conseil des sciences du Canada reconnaisse la situation.

J'ai lu les attributions du Conseil et je les trouve excellentes, sauf une. Le Conseil aurait le devoir, dit-on, d'étudier les questions suivantes et de soumettre à leur égard des rapports et recommandations au Ministre: la convenance des recherches et des travaux scientifiques et techniques en cours au Canada; les priorités à accorder au Canada à des secteurs particuliers de la recherche scientifique et technologique. C'est très bien. Toutefois, monsieur l'Orateur, le Conseil devrait se voir attribuer une autre fonction dont seul le gouvernement peut décider. Le gouvernement devrait définir les objectifs précis qu'il veut faire poursuivre au Canada et la qualité du travail qu'il entend exiger, de sorte que le Conseil puisse prendre des décisions intelligentes.